



AVIS DE MARCHÉ PUBLIC

1) Acheteur

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA)

Ci-après dénommé « SDEA »

Espace Européen de l'entreprise - Schiltigheim

1 rue de Rome – CS 10020

67013 STRASBOURG CEDEX

Référent Achats : *Stéphanie LE GUELF* – stephanie.le-quelf@sdea.fr

2) Objet

Accord-cadre à bons de commande n° 2026S0168MPAOC

Location, l'entretien des tapis et net essuyage pour le compte du SDEA

3) Procédure de passation du marché public

Marché à procédure adaptée selon les articles L.2123-1 et R.2123-4 du code de la commande publique (CCP).

4) Les offres

Elles seront chiffrées en euros et rédigées en langue française.

Seuls sont autorisés les dépôts électroniques.

Les documents demandés ci-dessous doivent être déposés sur le profil d'acheteur du SDEA : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>

Les candidats sont invités à prendre connaissance du manuel « entreprise » disponible sur la plateforme pour les modalités de retraits des dossiers de consultation, de dépôt des offres et des échanges sécurisés (notamment utilisés pour les demandes de précisions et les négociations).

Les plis ainsi transmis par voie électronique sont horodatés. Tout dossier dont le dépôt se termine après la date et l'heure limite est considéré comme hors délai.

Les offres envoyées par courriel ou télécopie seront rejetées.

5) Variantes

Les variantes sont interdites

6) Date limite de réception des offres : le **30/06/2026 à 12H00**

Toute question éventuelle doit être formulée et envoyée via le profil d'acheteur du SDEA : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>, au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres.

Le SDEA se réserve le droit d'apporter au plus tard 3 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres, des modifications aux documents de la consultation ou des réponses à des demandes de renseignements complémentaires.

Les soumissionnaires devront alors répondre sur la base du dossier modifié ou complété sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Les candidats qui auront retiré le dossier de consultation en s'identifiant recevront une information par courriel.

Dans le cas où un candidat aurait remis une offre avant les modifications, il pourra en remettre une nouvelle sur la base du dernier dossier modifié, avant la date et l'heure limites de dépôt des offres.

7) Délai de validité des offres

Les offres sont valables 4 mois à compter de la date limite de remise des offres. En cas de négociation, la durée de validité sera appliquée à chacune des remises d'offres.

8) Justificatifs à produire

- Le DCE simplifié (pièce n° 1) complété ;
- Le RIB de l'entreprise (à annexer au DCE) ;
- Le bordereau des prix unitaires - détail quantitatif estimatif (BPU-DQE) complété ;
- Le cadre de réponse technique (CRT) permettant de répondre aux critères de valeur technique ci-dessous ;
- **Le tableau d'amortissement concernant les articles listés dans le BPU ;**
- Les attestations d'assurance

Les candidatures et les offres seront appréciées en fonction de l'ensemble des documents susmentionnés.

La signature de l'offre n'est pas obligatoire au moment du dépôt de l'offre. En l'absence de signature du DCE ou de production des attestations sollicitées au titre des articles R.2143-5 à R.2143-15 du CCP dans le délai demandé, son offre sera rejetée et le marché ou l'accord-cadre sera automatiquement attribué à l'opérateur classé immédiatement après lui dans le classement établi par le SDEA. Dans ce cas de figure, il sera également demandé au nouvel attributaire de fournir les mêmes justificatifs et/ou de signer les documents dans le même délai que l'attributaire initial.

9) Critères d'attribution

Prix (60 points)

Les prix considérés seront ceux figurant au BPU-DQE complété par le soumissionnaire et figurant en annexe du DCE, à remplir impérativement.

Valeur technique (40 points)

Elle sera appréciée en fonction des sous-critères suivants à partir du dossier complet à fournir. Cadre de réponse technique complété décrivant :

- L'adéquation des moyens humains et matériels pour la réalisation de la prestation (15 points)
- Qualité des produits proposés (8 points)
- Les actions en matière environnementale et sociétale dans l'exécution de la prestation (7 points)

11) Négociation

Le SDEA se réserve le droit de négocier avec les 3 entreprises ayant présenté les offres économiquement les plus avantageuses. Le marché public pourra également être attribué sans négociation, sur la base des offres initiales.

La négociation pourra se faire par échange de courriel via <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu>. Toute contre-proposition fera l'objet d'un nouveau DCE simplifié auquel sera annexé le nouveau BPU-DQE et retourné dans les mêmes conditions que celles visées au présent document.

12) Groupement

Les candidats peuvent présenter une offre, soit en qualité de candidats individuels, soit en qualité de membre d'un ou plusieurs groupements. Ils ne peuvent donc pas cumuler les deux qualités. Si tel était le cas, le candidat devrait confirmer au SDEA par écrit s'il se présente seul ou en tant que membre d'un ou plusieurs groupement(s).

13) Modalités essentielles de financement

Autofinancement

14) Délai d'exécution prévisionnel des prestations

Période prévisionnelle de commencement des prestations : septembre/octobre 2026

15) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Strasbourg, 31 Avenue de la Paix, BP 1038 F, 67070 STRASBOURG CEDEX
Tél : 03.88.21.23.23 - Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr - Adresse Internet : <http://www.ta-strasbourg.juradm.fr>

16) Renseignements techniques et administratifs délivrés par : Stéphanie LE GUELF

17) Date de mise en ligne sur le profil d'acheteur : le 30/04/2026